



SOLUTIONS D'EXPLOITATION DES ENERGIES MARINES

Communiqué de presse

« La France prend du retard dans le soutien au développement des hydroliennes » estime SABELLA SAS le pionnier français de l'exploitation énergétique des courants de marée

Quimper, le 9 juin 2009. En reprenant le projet porté initialement par HYDROHELIX, SABELLA SAS, jeune PME Quimperoise, poursuit le développement d'une technologie d'hydrolienne (turbine d'exploitation des courants de marée), dans un contexte national de faible soutien à cette industrie naissante, et pour laquelle des « leadership » se dessinent déjà Outre Manche.

SABELLA vient de réussir sa mission de mesures sur la première hydrolienne sous-marine française, appelée « Sabella D03 ». L'hydrolienne, endommagée par DCNS en charge du relevage final en Avril dernier, et réparée depuis, est exposée sur le parvis d'OCEANOPOLIS à Brest. La jeune entreprise innovante espère que le prochain déplacement du Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo dans le cadre des « Journées de la Mer » permettra des avancées concrètes pour la mise en place de mesures efficaces de soutien à la filière française des énergies sous-marine.

La France possède la 2^{ème} aire marine mondiale et le 2^{ème} potentiel européen en énergie hydrocinétique (courants de marée) mais le pays prend du retard.

« Il est vrai qu'avec la nouvelle administration aux USA, les politiques industrielles supportent activement le « green business » comme moteur majeur de la relance sur tout le continent nord américain, alors que la France est en train de regarder passer le train des énergies marines, comme pour l'éolien il y a 20 ans » déclare Jean François DAVIAU, Président de la société. Il ajoute *« Depuis 2007, au niveau international l'IEC (International Electrotechnical Commission) avance dans l'élaboration de normes et standards pour cette industrie au sein du « Technical Committee TC114 », fort de 15 nations. La France qui possède la 2^{ème} aire marine mondiale et le 2^{ème} potentiel européen en énergie hydrocinétique (courants de marée) en est désespérément absente. »*

Poursuivant son analyse, il précise : *« Le prix de rachat du KWh varie du simple au double en Europe. Des pays comme l'Irlande, l'Angleterre ou l'Ecosse rachètent entre 230 et 320 €/MWh contre 150 €/MWh en France. Avec ce handicap, plus un règlementaire et une fiscalité encore non définis pour cette activité, il est bien difficile pour une PME innovante française de mobiliser de l'investissement privé, lequel attend une autre visibilité sur la rentabilité de son investissement. Quant aux champions de l'industrie française, conscients de l'intérêt d'être présents dans cette filière prometteuse et des conditions de marché non propices au niveau national, ils investissent dans des technologies étrangères (EDF, TOTAL, ALSTOM, AREVA, etc.) ».*

Dans ce contexte hexagonal peu incitatif, SABELLA SAS poursuit d'une part sa recherche de fonds, et d'autre part travaille à la mise en place de partenariats lui permettant d'avancer.

Remarquée au printemps 2008 en immergeant « Sabella D03 », la première hydrolienne sous-marine française, pour une campagne d'essai d'un an en Bretagne Sud, l'entreprise a achevé mi-avril 2009 cette expérimentation. SABELLA annonce aujourd'hui des premiers résultats très encourageants et un retour d'expérience fort riche pour la poursuite d'un programme industriel autour d'une hydrolienne échelle 1 : « Sabella D10 », dont la puissance sera comprise entre 300 et 500kW.

Ce développement incontournable pour rejoindre l'avancement des compétiteurs anglo saxons, a conduit la société à initier fin 2008 une ouverture de son capital, en cherchant 7M€. La crise financière, et un immobilisme national dans le domaine des énergies marines ont « refroidi » les fonds de capital venture qui avaient affiché un intérêt marqué pour boucler l'opération.

« Nous avons tiré des enseignements de ce programme d'expérimentation, qui préfigurent l'installation de sites industriels de production d'énergie électrique sous-marine dans les zones de forts courants de marée. En effet, les résultats de l'année écoulée valident la pertinence du concept, l'architecture de la machine, la projection préindustrielle, la modélisation de la production électrique, l'appréciation des process de pose et d'intervention ainsi que la très faible empreinte environnementale » commente Jean-François Daviau, PDG de SABELLA.

La société française devrait signer sous peu **un accord avec un énergéticien** pour prendre une concession sur un site de courants marins en Bretagne d'une puissance de plusieurs dizaines de mégawatts. D'autre part, ayant séduit par ses fondamentaux de robustesse et de fiabilité, **la technologie hydrolienne développée par SABELLA SAS a été repérée par un groupe industriel nord américain cherchant à développer conjointement une filière industrielle locale.**

A propos de SABELLA SAS:

SABELLA SAS se positionne comme le pionnier français dans la conception d'hydroliennes pour la production d'électricité. L'entreprise dont l'objet social est la mise à disposition clef en main de fermes hydroliennes « prêtes à produire », a été fondée en novembre 2008 par un consortium d'industriels locaux très complémentaires, et détenue à 32,5% par HYDROHELIX ENERGIES, à 32,5% par SOFRESID ENGINEERING, à 25% par IN VIVO Environnement et à 10% par DOURMAP.

SABELLA SAS développe une technologie d'hydroliennes pour la production d'électricité induite par l'exploitation des courants de marée. Son projet initial « Marénergie » a été labellisé par le pôle Mer de Bretagne en décembre 2005. L'entreprise a été soutenue financièrement par la Région Bretagne et autres collectivités territoriales, et par l'ADEME, et techniquement par l'IFREMER. Le développement de la technologie Sabella a débuté en 2000 avec la création du bureau d'étude HYDROHELIX ENERGIES fondée par Jean-François DAVIAU, actuel PDG de SABELLA SAS, ancien DAF de filiales de l'Institut Français du Pétrole, et Hervé MAJASTRE, Docteur en sciences des matériaux à l'origine de la technologie de production d'hydroélectricité dans les courants de marées.

Le Consortium SABELLA a conçu et mis à l'eau la 1ère hydrolienne sous-marine française baptisée "Sabella D03" en mars 2008 dans l'embouchure de l'Odet (Finistère). Pour mettre au point ce prototype d'hydrolienne le Consortium a qualifié et choisi les principaux fournisseurs bretons suivants : DCNS, ENAG et FMC (Florian Madec Composites). SABELLA SAS poursuit aujourd'hui le développement industriel de sa technologie avec la conception d'une machine pré-industrielle : « Sabella D10 ». Le groupe cherche à lever 7 M€ sur la place financière pour être en mesure de proposer des unités de production d'énergies hydroélectriques dans des zones de grands courants de marée localisés sur le littoral.

SABELLA SAS est située à Quimper. Le groupe a reçu le 24 mars 2009 un *Prix Durables Actine Stratégies* à Reims. Les organisateurs l'agence-conseil en communication Actine Stratégies, le forum européen de la jeune entreprise innovante Innovact, les magazines Nouveau Consommateur, Le Nouvel Entrepreneur, la chaîne de télévision Entrepreneur WebTV ont offert 200 000€ de services en communication à SABELLA, lauréat du Prix Actine Stratégies Innovact 2009.

Contact presse : Actine Stratégies / Stéphane BERSTEIN
06 67 31 47 13 - stephane.berstein@actine-strategies.com